

12 SEP. 2008



1.77751.

Liège, le 11 SEP. 2008

**DEPARTEMENT DES PERMIS
ET AUTORISATIONS**
S.P.E. POWER COMPANY s.a.

 Direction de Liège,
Montagne Sainte Walburge, 2 - Bât. II,
4000 LIEGE
Tél. : 04/224 54 11

 Boulevard du Régent, 47
à 1000 BRUXELLES

Copie pour information:


- à Monsieur le Bourgmestre de et à 4600 VISE
- à Monsieur le Bourgmestre de et à 4680 OUPEYE
- à Monsieur le Bourgmestre de et à DALHEM

Vos lettres du

Vos références

Nos références

Annex(es)

 D3200/62108/RGPED/2008/8/DP
F0215/62108/PU3/2008/E17145/DA

OBJET : Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

- Modalités d'enquête applicables en l'espèce
- Commune: VISE
- Secteur: 4010 : production et distribution d'électricité
- Objet de la demande: Centrale électrique de type TGV, quai des fermettes s/n à 4600 VISE
- Exploitant: S.P.E. s.a., bld du Régent 47 à 1000 BRUXELLES

Messieurs,

Il y a lieu de corriger les mentions relatives aux modalités d'enquête à satisfaire, figurant dans notre courrier du 8 septembre 2008 actant la complétude et la recevabilité de la demande visée en objet.

En effet, l'article 62 du décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement précise que "les procédures d'adoption d'actes concernant des projets, initiées avant l'entrée en vigueur de ce décret – entrée en vigueur le 10 mars 2008 –, sont régies par les textes en vigueur au jour où la procédure a été initiée".

Tenant compte, pour le projet concerné, des dates de l'annonce et de l'organisation de la phase de consultation du public préalable à l'introduction de la demande (réunion qui s'est tenue le 12 juillet 2007), cette disposition transitoire est applicable en l'espèce.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE



DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Département des Permis et des Autorisations, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 NAMUR (Jambes) Tél. 081/33 50 50

<http://environnement.wallonie.be> • N° Vert: 0800 11 901 (informations générales)